

Le 14 Octobre 1812 N° 1510.

à M. l'Artiste Octevien  
de l'Amidement

# Opizootie Monsieur,

Mon opérateur bien me  
fait parvenir à la fin  
de chaque mois un  
rapport sur la maladie  
des Chevaux, Muletts et  
Anes sur les bœufs &  
vaches, bêtes à lait &  
le même bœuf, sur  
l'origine de ces maladies  
leur traitement et  
les moyens de guérison  
employés, il sera  
nécessaire d'ajouter  
dans tous les détails  
convenable et généralement  
le moins que possible  
Recevez les amandres  
de ma considération.

L. L. P.

Envoi le 23 Aout 1812

Fé 1752.

Epidotie

Reçu le 25 Août 1812

L'Artiste Vétérinaire de l'Assom-  
missement d'Alkmaar Departement  
du Zuyderzee.

Monsieur Le Sous Prefet de  
L'Assomissement d'Alkmaar  
Departement du Zuyderzee

Monsieur Le Sous Prefet

J'ai l'honneur de vous accuser la reception de  
votre circulaire du 20 de ce mois, et que jusqu'a  
ce moment il n'est pas connue dans l'assomis-  
sement confié a mes soins médicale, aucune  
Epidotie, et que je vous remettrai a la fin de  
chaque mois une déclaration ou procès verbal  
conformément a votre intention salutaire,

Monsieur Le Sous Prefet

J'ai l'honneur de vous saluer bien  
sincèrement, en ce vous afferez de mon  
Respect devoué

L'Artiste Vétérinaire susdit

Nicls Vanderveldt

École 3<sup>e</sup> Oct. 1812

Mercredi le 29 août 1812

le 1899

Epirootie

L'Artiste vétérinaire de L'Arron,  
-disseur Akmaar

PD

Monsieur Le sous-prefet de l'Arron,  
-disseur PD Akmaar, Départe-  
ment du Léderée. Membre de  
la Légion d'Honneur.

Monsieur Le sous-Prefet!

conformément les instructions me remises par  
votre circulaire du 14 de ce mois, j'ai l'honneur  
de vous informer, qu'il ne regne jusqu'à ce moment  
aucune Epirootie dans l'Arrondissement, confirmé à  
mes soins, et que je ne suis pas en conséquence pas  
dans l'occasion de former un verbal détaillé des  
maladies des animaux, -

Recevez monsieur le sousprefet! l'assurance de  
mes sentiments affectueux, et de mon plus profond  
respect.

Monsieur Le sousprefet!

Totem tres humble serviteur.  
Nicol Vondesmeisley

Le 16 Septembre 1812 No 1005

Epidemies.

à l'Actua Octavian  
pour l'Anniversaire  
d'Althaus, à Pomerance



H. Lescot,

Il m'est pénible d'avouer  
à Vous transmettre l'opposition  
du mecontentement du  
M. le Profst au ce rapport  
monnel que Vous avez  
apres lué pour le mois  
d'Avril dernier; — les  
renouvenemens qui Vous  
sont demandés ne  
sont que faits avec le  
plus grand intret et  
relâtement tout vos biens;

La place que Vous  
occupez le que vous  
fait de ~~les~~ <sup>le plus</sup> belles  
famis à rendre à  
la meilleure rapport  
sur les travailles de  
nos ports.

Beaucoup, les Amurales  
de New Caledonie ~~qui~~  
les cultivera.

C'est d'après ces observations  
que je me flatte que  
Vous allez empêcher vos  
fiefs pour répondre à la  
nomination  
confiée de votre Etat  
à

Crue le 2 Octobre 1812.

Par me en date le 30 Septembre 1812

H<sup>o</sup> 2024

Édouard

L'Artiste Vétérinaire de l'Arrondissement d'Alkmaar

Monsieur Le Sous-préfet  
fut de l'Arrondissement Alkmaar  
Membre de la Legion d'hon-  
neur.

Monsieur Le Sous-préfet!

Conformément les ordres me remises, j'ai l'honneur  
de vous informer, que je n'ai vident le moins  
doute, point observé dans cet Arrondissement  
la moindre trace, d'une maladie révante  
parmis le Bétail, soit à cornes, bœufs chevreaux  
etc., ce qui doit être attribué aux causes pré-  
vantes.

1<sup>e</sup> Le temps durable et constant et temporaire de  
le Bétail contre les injures nuISIBLES à la santé.  
2<sup>e</sup> nous n'avons jusqu'ici point eut une chaleur ex-  
cessive, laquelle coïncide toujours beaucoup à  
l'origine des maladies, où qu'elle doit être con-  
sidérée comme la cause évidente de la corruption  
et pourriture des éairgs non seulement, mais aussi  
comme produisant une spontanée non suffisante  
et manquante.

3<sup>e</sup> aussi tant il considérer les bonnes racines que nous  
avons eu, comme répondant l'origine des maladie  
carce qu'elles attirent les herbes, et les rendent  
toutes salubres et fort nutriments pour le bétail.  
4<sup>e</sup> par ces causes bienfaisantes, il n'y a jusqu'au  
moment pas été occasion de voir pustules  
chez nous d'autres contacées une bête infectée  
d'un virus Endémique, ou Epidémique.

Je vous prie

J'espere Monsieur le préfet ! d'avoir  
fait fait par ce détail à votre requérance tan-  
dis que j'ai l'honneur de me nommer avec le plus  
devoué respect.

Monsieur le préfet !

Votre très humble partant.  
N<sup>o</sup> 11. Bertrand Legé

Amsterdam 1 December 1812

Par  
Guaranteur le 3 octobre 1812

Mr. le préfet

L'Artiste de l'étau de  
L'arrondissement d'Alkmaar  
et Monsieur

Le sous-préfet du dit Arrondis-  
sement, membre de la légion  
d'honneur. ag.

Monsieur le sous-préfet!

Conformément les instructions me remises j'ai  
l'honneur de vous informer, que non obstant le  
changement subite de la température et les  
pluies non bruyantes, auxquelles ont été expo-  
sés nos troupeaux, il n'y regne jusqu'à ce  
moment pas la moindre trace d'une épi,  
-20-ote.

L'eau, et les éléments salubres dont j'ouit  
jusqu'ici le Bétaït, le fait continuellement  
fruir dans parfaite.

Esperant d'avoir fait par la présente  
à vos intentions bienveillantes, j'ai l'honneur  
de me nommer avec la plus parfaite  
considération,

Monsieur le sous-préfet!

Notre très humble serviteur  
M. Van der Meulen

Envoi le 1 Decembre 1812

N<sup>o</sup> 2501

Epidémies



Plumain le 29 Novembre 1812

L'Hist<sup>e</sup> Vétérinaire de L'Abondance  
= merc<sup>re</sup> d'Altmann

a Monsieur  
Le Sous Préfet du arrt Mondelange  
De pastoument du Funderzoo:  
Chevalier de la Légion d'honneur,

Monsieur le Sous Préfet.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de Votre cir-  
ulaire et du mandat dans la joie et date du 29 octobre mois  
et en même temps de vous rapporter conformément  
mon instruction, que malgré les changements de la  
température, notre Bétaill fournit à chevau, bœuf et  
vaches, à racine, ce qui tient à faire d'une santé  
pasfaite et qui n'existe jusqu'à ce moment  
aucune maladie épidotique ou contagieuse  
parmis nos troupeaux dans ce Département!

Esperant Monsieur le Sous Préfet!  
d'avoir satisfait à vos intentions bienveillantes.  
J'ai l'honneur de me nommer avec la plus pas-  
faite considération

Votre très Humble serviteur  
M<sup>r</sup> VANDENBERGHE Hist<sup>e</sup> sur décret.

Envoi le 2 Janv. 1813.

Permeron Le 25 Decembre 1812

L'Historie Vétérinaire du Canton d'Allemagne  
D'Allemagne.

N<sup>e</sup>

Opidemus

A Monsieur

Le Sous Prefet du dit Canton d'Allemagne  
Département du Rhin de l'Est.  
Chevalier de la Légion d'honneur. No.



Monsieur Le Sous Prefet.

J'ai l'honneur de vous rapporter, conformément mon instruction, que non obstant le changement du nouveau au Detoil et leurs entrées aux Services et Stables, il n'y regne aucun une maladie spirostique ou contagieuse dans l'Arrondissement me souffre, et nos troupeaux en général continuent à jouir d'une santé parfaite.

Esperant Monsieur le Sous Prefet, de satisfaire à votre intention, bienveillante

j'ai l'honneur de me nommer avec la plus parfaite  
concession.

Votre très humble serviteur

M<sup>r</sup> Willemeit!

L'usine le 2 Janvier 1853.

Péruwelz le 31 janvier 1853

N

Opzootie



L'Etat Vétérinaire de l'arrondissement  
d'Altmaar

a Monsieur

Le Sous Prefet du dit Arrondissement  
Département du Hainaut  
Chercheur de la Légion d'Honneur.

Monsieur Le Sous Prefet:

Comme il n'y regne aucune maladie épidotique  
ou contagieuse parmi les animaux dans ces arrondissements,  
j'ai l'honneur de vous rappeler que nos  
troupeaux jouissent toujours d'une santé à désirer.

J'espere Monsieur Le Sous Prefet:  
de satisfaire à votre intention bienveillante  
j'ai l'honneur d'en nommer avec la plus parfaite  
concerération.

Votre très humble et obéissant serviteur

H. Vandamme!

Eng 6<sup>th</sup> Mar 1843

Premier le 28 février 1853

A 506  
464

# Epidemics

L'Artiste Vétérinaire de L'Assom-  
-disement D'Alkmaar.

a Non-licent

Le Sous Prefet du dit Meudon et  
De partement du guildee  
Chevalier de la Legion D'Honneur

Monsieur Le Sous Prefet!

J'ai l'honneur de vous rapporter qu'il n'y  
regne aucun' une maladie Epidémique ou conta-  
geuse, parmi les animaux dans les alentours  
j'envoie me confirmer que les chevaux, bœufs  
et porcs, à Laiore et autre Béarn continuent  
à jouir d'une santé adéquate.

Esperant Monsieur le Sode Prefet:

de satisfaire à votre intention bien résolue  
j'ai l'honneur de me nommer avec la plus  
parfaite concordation

Yours very humble Servt: Wm

N<sup>o</sup> 118 Bunker' Street Boston.

Le 20 Mars 1713. N° 306  
N° 764

M. le Supl.

Eyzotiles

Mr. —



J'ai l'honneur de l'in-  
former le d'appoint,  
pour le mois de fèvrier  
d'auant, de l'Estable  
l'Écluse au R.  
J'au l'honneur etc

Pâris le 31 Mars 1818

Envoi le 2 Avril 1818

N<sup>o</sup> 735  
663

Opzodet

L'Artiste Vétérinaire de l'Arrondissement  
D'Amsterdam  
à Monsieur  
Le Sois Prefet. du dit Arrondissement  
Membre de La Legion d'Honneur

Monsieur Le Sois Prefet.

Conformément L'instruction, me remise j'ai  
l'honneur de vous rapporter que nos troupeaux  
en général dans cette Arrondissement continuent  
à jouir d'une Santé parfaite et qu'il n'y  
a que quelque maladie zoologique au Portugal  
le parmis les animaux.

Esperant de L'assurer par la présente a vos  
intentions bienveillantes, j'ai l'honneur de  
me nommer avec la plus parfaite considération

Monsieur Le Sois Prefet.

Votre très humble Serviteur

H<sup>r</sup> Vandewalle!

L'Amiens le 20 Avril 1813

Encore 30 Cour 1813  
Lettre officielle de l'Administration  
d'Amiens  
à Monsieur

Le Sous Prefet du dit Arrondissement  
Departement du Pas-de-Calais  
Chevalier de la Legion d'Honneur

L'opposition



Monsieur le Sous Prefet.

j'ai l'honneur de vous accorder l'exception du mandat, en date du 19 Avril, ainsi que de votre circulaire du 22 du même mois, et en même temps de vous rapporter, que nos troupeaux comme à Pont à l'Orme à laines et autrement bétail continuent à faire une santé parfaite dans les Arrondissements.

L'état de santé des chevaux n'est pas de même, ils ont beaucoup souffert dans ces Arrondissements et principalement dans l'Arrondissement d'Amiens, presque dans toutes les communes, où ils ont été attaqués de la gourmandise, fausse gourmandise, et folâtre !

maladie quoique naturelle aux chevaux et pas dangereuse, on a cependant fait presque quelques-uns et mis une grande quantité hors d'état de servir.

aussitôt que j'en portoit connaissance par votre circulaire, je me suis hâté sans délai des communautés où cette maladie regnoit le plus, pour y poster du secours en cas de besoin, comme beaucoup des malades et particuliers savent traiter cette maladie, et par les renseignements sur le traitement que je leurs ai donné, je prie vous rapporter Monsieur le Sous Prefet, que nous espérons d'en être bientôt entièrement délivrés.

Je présente la cause universelle de cette maladie principalement aux inspections auxquelles les chevaux ont

n° 011

ont été déposée, les personnes en ayant à leur distinction  
étant en Suisse obligé de rester un certain temps  
en pleine air et aux injures du temps, a prisé et  
recréé les pores de la peau, intercepté la transpiration  
et causé les inconveniens a des personnes.

j'espere Monsieur le Gous Prefet. d'avoir  
satisfait par la présente a vos intentions bienveillantes.  
j'ai l'honneur de me nommer avec la plus  
parfaite considération!

Votre très humble serviteur

M<sup>r</sup> M<sup>r</sup> de Maillly!



le 30 Octobre 1812. N° 971  
825.

Opizotie

M. le Comte



PM

J'ai l'honneur de Vous  
donner le rapport annuel  
de l'Obtuse Cétarine ~~sur~~  
pour l'annéement pris le  
mois courant

J'ai l'honneur etc<sup>e</sup>

L'enclos à Vam 1813

Premier Le 21 Mai 1813

L'Attesté Voterinaire de l'Abondissem-  
ent d'Alkmaar.

N° 1031  
1030.  
Opzootie

a Monsieur!

Le Sous Prefet du dit Abondissement  
D'partement du Guyssee,  
Chevalier de la Legion D'Honneur.

Monsieur Le Sous Prefet!



Par l'honneur de vous rapporter conformément  
mon instruction que nos concitoyens en général  
jouissent d'une Santé parfaite dans cette Abon-  
dissement et qu'il n'y regne aucune maladie  
Opzootique ou contagieuse parmi eux!

J'espere Monsieur le Sous Prefet de satisfaire  
par la présente à votre intention bien veillante  
j'ai l'honneur de me nommer avec la plus  
parfaite considération

Votre très humble serviteur?

N<sup>o</sup> 1030.

Le 3 Juin 1813. N° 1030.

E  
Ozortie

3<sup>me</sup> S<sup>e</sup>  
N<sup>o</sup>

W



H. le Comte,

J'ai l'honneur de  
vous faire une Copie du  
Brevet mural de Mme  
de l'Estete Octevaine de  
mon Commandement.  
J'ai l'honneur etc<sup>5</sup>



E  
Epidémies N<sup>o</sup> 1029

du Médecin de Epidémie

Lundi le 2 Juillet 1813 à Paris le 30 juin 1813

N° 1817  
4206

L'Artiste Peintre de l'Abondance.  
D'Albignac.

Préfecture



Monsieur Le Sous Prefet du dit  
Abondance et Depastement du juger  
bon! Chevalier de la Legion D'Honneur,

Monsieur Le Sous Prefet.

Conformément mon instruction, j'ai l'honneur  
de vous rapporter que dans cette Abondance,  
les bœufs en général jouissent d'une santé parfaite  
et il n'y regne pas mis eue auq' une maladie  
physootique ou contagieuse!

Soyant de satisfaire par la présente à votre  
intention bienveillante j'ai l'honneur de me nommer  
avec la plus parfaite considération.

Monsieur Le Sous Prefet.

Votre très humble et obéissant serviteur  
N<sup>o</sup> 1817 M. B. L. C.

Omrig. W. D. Nooit 1813  
A.O. 1839  
1392.

provincie



Huembend le 30 juillet 1813  
L'Artiste Veterinaire de L'Abondance-  
ment D'Akmaar

S

Monsieur Le Sous Prefet du dit  
Abondance et de partement du 9 juillet  
6e. Chevalier de l'Empire et de  
La Legion D'Honneur.

Monsieur Le Sous Prefet!

J'ai l'honneur de vous rapporter que nos  
Environs en general continuent a jouir d'une  
Sante parfaite, et qu'il n'y regne aucune  
Maladie contagieuse ou Epidematique dans cette  
Abondance.

Esperant d'avoir satisfit pas la  
Presente a vos intentions bienveillantes  
J'ai l'honneur de me nommer avec la plus  
profonde Consideration.

Monsieur Le Sous Prefet.

Votre tres Humble et soumis serviteur.

8<sup>e</sup> J. P. Miley.

Le 3 Aout 1842 N° 1539  
1592

Opizoothe



Honorable le Comte

J'ai l'honneur de vous faire parvenir copie du Rapport de l'Artiste Vétérinaire de cet Académie.

J'ai l'honneur d'être avec une parfaite considération.

Lang le 2 Septembre 1813  
N° 1444  
1574.

Premier Le 31 Aout 1813

L'Atteste vétérinaire de l'Assondissem-  
ent D'Altkmaar!



{ Epizootique  
1813

A Monsieur

Le Sois Prefet du dit Assondissement  
Departement du Zuyderzee, Chevalier  
de l'Empire et de la Legion d'Honneur

Monsieur Le Sois Prefet!

J'ai l'honneur de vous rapporter qu'il n'y a que  
une maladie Epizootique au Portugal parmi  
nos troupeaux dans cette Assondissement et qu'ils  
continuent a jouir d'une santé parfaite!

Esperant de l'attester par la présente a  
votre intention bienveillante j'ai l'honneur  
de me nommer avec la plus parfaite considération

Monsieur Le Sois Prefet!

Votre très humble et soumis serviteur

N<sup>r</sup> 1444  
A handwritten signature in ink, appearing to read "N<sup>r</sup> 1444" above a stylized signature.